

# Strasbourg : l'Etat reconnaît sa responsabilité dans le tir de LBD, "un vrai soulagement" pour la mère de Lilian

Publié le 17/03/2021 à 11h08

Mis à jour le 17/03/2021 à 16h19

Écrit par [Astrid Servent](#)



Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[ignorer](#)

S'inscrire

L'Etat reconnaît sa responsabilité mais pas sa faute dans le tir de LBD qui a grièvement blessé Lilian à la mâchoire le 12 janvier 2019 en marge d'une manifestation des gilets jaunes à Strasbourg. Pour Flaire Diessé, la mère de l'adolescent, c'est un soulagement.

Flaire Diessé a obtenu gain de cause. Le ministère de l'Intérieur admet la responsabilité de l'Etat dans le tir de LBD qui a grièvement blessé son fils, Lilian, en marge d'une manifestation de gilets jaunes à Strasbourg. L'affaire avait fait grand bruit le [12 janvier 2019](#).

Si la justice avait reconnu que [Lilian n'était pas un casseur](#), le parquet de Strasbourg avait néanmoins conclu qu'il était impossible d'identifier l'auteur du tir. Flaire Diessé avait alors introduit une requête devant le ministère de l'Intérieur afin que la responsabilité de l'Etat soit engagée. C'est donc chose faite. Responsable mais pas coupable.

## Une reconnaissance et des excuses

Pour Flaire Diessé, c'est l'aboutissement de [nombreux mois de combat](#) pour son fils : *"Ouf ! Enfin, j'ai été entendue. Je voulais qu'il soit officiellement innocenté par un document. Ce papier, je l'ai reçu la semaine dernière. C'est un vrai soulagement. Cela fait deux ans que j'attendais. J'avais un peu perdu espoir mais j'y croyais quand même. C'est une façon de dire : on est désolé".* Pour elle, c'est l'épilogue de deux années de combat, deux années à vivre avec le sentiment d'injustice. Lilian était juste au mauvais moment, au mauvais

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[ignorer](#)

S'inscrire

en internat du côté de Marseille. La famille a déménagé pour éloigner Lilian de



chez moi



programmes



menu

*cicatrice".*

Depuis deux ans, Flaire Diessé vit avec son fils au rythme des rendez-vous médicaux, des radios : " *On a découvert que la mâchoire n'était pas consolidée. Il est possible qu'il ait besoin d'une greffe osseuse dans les prochaines semaines. On a vu tous les spécialistes. Il n'est pas encore sorti de l'auberge mais ça va mieux*".

## Indemnisations en vue

Cette reconnaissance de la responsabilité de l'Etat ouvre la voie aux indemnisations. Flaire Diessé va en établir le montant avec l'aide de son avocat : " *Tout n'a pas été pris en charge par la Sécurité sociale et la mutuelle. On a eu beaucoup de frais. Aujourd'hui, je suis un peu serrée*". Tout cela sera ensuite examiné par l'expert médical mandaté par le ministère.

Mais sur ce dossier, elle passe la main à son avocat : " *Moi, mon combat, c'était qu'il soit reconnu comme victime. J'ai un peu envie de me poser maintenant. je suis tenace mais un peu fatiguée. Bien sûr rien ne sera plus comme avant. Le mal est fait maintenant. Ce que j'essaie de lui apprendre, c'est d'apprendre à vivre avec ça et de ne pas avoir la haine du policier. La haine, ça détruit. Je veux juste qu'il vive sa vie normalement, qu'il essaie d'avancer malgré tout cela*". Flaire Diessé et son fils en sauront plus sur le montant de l'indemnité d'ici au mois de mai.

## Pour aller plus loin :

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[ignorer](#)

S'inscrire



chez moi



programmes



menu